

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 849

N° D  
14567

Optique

Autres

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHELLIA

ABDALLAH

Date de naissance : 01.10.1950

Adresse : Res. NADIR, Apt. 13 EL OUIAM EL OULFA  
CASABLANCA

Tél. : 0661338891

Total des frais engagés : 1454,60

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur BOUGHALEB Faycal  
Cardiologue

24, Bd Rachidi - Casablanca

Tél. : 05 22 26 55 11

Date de consultation : 24/12/2019

Nom et prénom du malade : H. ETTABAIE Fatma

Age : 62

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : M.DT

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

30 DEC. 2019

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 27/12/2019

Signature de l'adhérent(e) : Cuy



# **Docteur BOUGHALEB Fayçal**

## **CARDIOLOGUE**

Spécialiste des maladies du Cœur  
des Vaisseaux et d'Hypertension Artérielle  
Exploration Cardiovasculaire

## *Sur Rendez-vous*

الدكتور فيصل بوغالب  
طبيب أمراض القلب  
متخصص في أمراض القلب  
لشرايين وارتفاع الضغط الدموي

بالموعد

Casablanca, le

الدار البيضاء في

130,00 x 3

Irvelt's

~~1187,00~~ SV 1187,00  
~~180,00~~ ~~Plus x etat SV~~

Ug, 60 - Durelo

1 Aup de Jea  
32,00<sup>+</sup> SV SV

LOT: 300  
PER: RUT 2022  
PV: 89 DH 00

PPV : 45,000  
PPV :  
LOT : 45,000  
PER :

ستوجلات : 0661. 18. 95. 31 : Urgence :

24، شارع الوسيطى زاوية الحسن الأول - الطابق الثالث - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.26.55.11

24, Bd Rachidi • Hassan 1er - 3ème étage • Casablanca • Tél.: 0522. 26. 55. 11

E-mail : boughalebf@yahoo.fr - drboughalebf@gmail.com

# ECG

Dr BOUGHALEB Faycal

NOM:fatma chelliq ID : Genre :Femme Age :62 DDN :06-03-1957 Date Test :21-12-2019 11:55  
Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr BOUGHALEB Faycal

10mm/mV 25mm/s

Filtre Principal:On Filtre ADS:On



Fréquence :	1000 Hz	Interval.QT :	-380 ms
Durée ECG :	6 s	Interval.QTc :	-49 ms
FC :	0 bpm	Axe P :	90.0°
Durée P :	12 ms	Axe QRS :	90.0°
Durée QRS :	0 ms	Axe T :	90.0°
Durée T :	-410 ms	RV5/SV1:	0.00/0.00mV
Interval.PQ :	356 ms	RV5+SV1:	0.00mV

Suggestion :  
Total Batts 1, Batts Normaux 1,\*\*\* ECG Anormal ECG,

Docteur BOUGHALEB Faycal  
24 Bd Rachdi - Casablanca  
Tél: 06 22 26 55 11

Signature Médecin: